

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

DIPLÔME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT (DEAS) - CURSUS COMPLET

GRETA des Yvelines (78)
Lycée Henri Matisse - Trappes

OBJECTIFS

- Acquérir l'ensemble des compétences professionnelles nécessaires à l'exercice des fonctions d'Aide-Soignant(e).
- Ce professionnel de santé inscrit son rôle et ses activités "dans une approche globale de la personne et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec les autres professionnels, les apprenants et les aidants.
- Obtenir le Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DEAS).
- Obtenir l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) niveau 2.

CONTENU

La formation comprend un enseignement :

- En institut de formation de 22 semaines, soit 770 heures
 - En stage clinique de 22 semaines, soit 770 heures.
- Une formation aux Gestes et Soins d'Urgences (AFGSU).

Les compétences à acquérir sont réparties en 5 blocs :

- **Bloc de compétences 1** : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale.
- **Bloc de compétences 2** : Appréciation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration.
- **Bloc de compétences 3** : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants.
- **Bloc de compétences 4** : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention.
- **Bloc de compétences 5** : Travail en équipe pluri professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques.

TAUX DE RÉUSSITE

En 2024

Taux de satisfaction : 98,9 %

Taux de réussite : 81,4 %

Taux d'insertion visé à l'issue de la formation : 100 %

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Compte Personnel de Formation
- Salarié

DURÉE

De 1540 h, dont 770 h h en entreprise

DATES

Date de début : 04 janvier 2027

Date de fin : 06 décembre 2027

PRÉ-REQUIS

Sans diplôme

Réussir les épreuves de sélection de l'IFAS du lycée Henri Matisse à Trappes
Produire, au plus tard le premier jour de la rentrée, un certificat médical par un médecin agréé par l'ARS attestant que le candidat ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession

Produire avant le premier stage, un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (BAC)

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme / unité de diplôme
AFGSU niveau 2
Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DEAS)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Enseignement individualisé
- Face à face
- Formation de groupe
- Parcours modulaire de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences par l'institut de formation et par le tuteur de stage tout au long de la formation

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Code ROME : J1501

Métier d'aide-soignant

En 2024 :

Taux d'insertion global dans l'emploi : 83,3 %

Taux d'insertion dans le métier visé : 100 %

Taux de poursuite de formation : 0 %

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'entrée en formation est subordonnée à la réussite des épreuves de sélection dont le calendrier est déterminé par l'ARS.

Pour la rentrée de janvier 2026, inscription sur le site du Greta des Yvelines, <https://www.greta-yvelines.fr>, du 07 juillet 2025 au 03 octobre 2025

COÛT

Tarif tout public pour un parcours type (durée variable selon positionnement) : 9625 €. Demandeurs d'emploi et individuels : nous consulter. Prix en vigueur au 22/03/2022

FINANCEMENT

- Auto-financement
- Région Ile-de-France
- CPF
- Entreprise et OPCO
- Projet de transition Pro

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Santé, social

CONTACT

ASSISTANTE :

Aurélie POIRIER

01 30 85 78 59

aurelie.poirier@ac-versailles.fr

COORDONNATRICE :

Anne-Marie HEUDE

06 43 34 39 19

anne-marie.heude@ac-versailles.fr

CFP RÉFÉRENTE :

Evelyne CHELIM

RÉFÉRENT HANDICAP

Agnès BIKORO

contact@greta-yvelines.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un apprenant en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements (matériel et/ou pédagogique) dans le cadre de sa formation.

Les équipes sont sensibilisées et mobilisées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) pourra être demandée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.